

Division des élèves (DIVEL)

Affaire suivie par :

Laetitia Frébault

Tél : 03 86 21 70 45

Mél : divel58.bureau2@ac-dijon.fr

19 Place Saint-Exupéry

CS 70074

58028 Nevers cedex

Nevers, le 30 juin 2025

L'inspectrice d'académie,  
directrice académique des services  
de l'Éducation nationale de la Nièvre

à

Mesdames les cheffes d'établissement et  
Messieurs les chefs d'établissement

## **Objet : Règlement départemental 2025/2026 du dispositif « Collège au cinéma »**

De la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>, le dispositif « Collège au cinéma » propose aux élèves de découvrir des œuvres cinématographiques lors des projections organisées spécialement à leur intention dans les salles de cinéma et de se constituer ainsi, grâce au travail pédagogique d'accompagnement conduit par les enseignants et les partenaires culturels les bases d'une culture cinématographique.

La participation à cette action repose sur le volontariat des chefs d'établissement et des enseignants qui souhaitent en faire bénéficier leurs classes. Les activités du dispositif « Collège au cinéma » sont inscrites dans le temps et le calendrier scolaire au rythme minimum d'une projection par trimestre

Le présent règlement définit les modalités organisationnelles du dispositif « Collège au cinéma » dans la Nièvre.

### **I. Inscription des établissements (fin juin / début septembre)**

L'inscription des établissements se fait via une fiche d'inscription papier. Elle est transmise fin août par la DSDEN à tous les collèges, 3<sup>ème</sup> prépa-métier de lycée professionnel, ITEP de la Nièvre. Cette fiche doit être signée par le chef d'établissement et vaut engagement définitif. Elle doit ensuite être retournée, **avant le 5 septembre 2025**, à la DIVEL à l'adresse suivante : divel58.bureau2@ac-dijon.fr. Chaque classe inscrite doit participer aux trois séances prévues par la programmation. L'inscription est prise en compte uniquement à réception du formulaire signé.

Lors de l'inscription sont précisés les effectifs par niveaux des classes inscrites, les noms des enseignants participants, les noms des enseignants référents (un par double niveau 6<sup>e</sup>/5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>/3<sup>e</sup>), le choix du lieu où se dérouleront les séances pour les trois trimestres (salle de cinéma partenaire ou cinéma itinérant). Les établissements précisent également leurs contraintes et leurs souhaits dans la perspective de l'élaboration du planning des projections. **Devront également y être inscrits les enseignants participants à la journée de formation.**

### **II. Communication**

Afin de promouvoir le dispositif, une affiche et un dépliant « Collège au cinéma » sont conçus par le coordinateur cinéma départemental Sceni qua non. Ces supports de communication sont à disposition à

la DSDEN. Il est demandé aux établissements d'assurer une large diffusion de ce document au sein de la communauté éducative.

En plus du contact direct avec les établissements, la DSDEN communique sur le dispositif via son site internet.

### III. Participation financière des établissements

Le tarif pratiqué lors des projections « Collège au cinéma » est fixé pour les classes engagées dans le dispositif à raison de 3,00€ par élève et par séance (principe de gratuité pour les enseignants et les accompagnateurs) soit un coût annuel de 9,00€ par élève pour l'établissement.

Les établissements contacteront en début d'année leur cinéma partenaire pour connaître les modes de règlement acceptés (paiement sur place, à réception de la facture ou bon de commande). Le règlement se fait par séance en fonction du nombre d'élèves présents à la projection.

Les éventuels frais de transport sont à la charge de l'établissement. Le conseil départemental de la Nièvre pourra être sollicité pour une subvention éventuelle.

S'agissant d'une activité obligatoire d'enseignement, aucune participation financière ne peut être demandée aux familles.

### IV. Films projetés dans l'année

Un comité de sélection du dispositif (annexe 1) procède au choix des films, à partir de la liste nationale validée par le CNC. Ce choix doit être approuvé par le comité de pilotage et s'applique alors à l'ensemble des collèges du département.

Le comité de sélection peut proposer un ou plusieurs films en commun aux doubles niveaux 6<sup>e</sup>/ 5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>/ 3<sup>e</sup>. Il veille à ce qu'il y ait un film spécifiquement programmé pour chaque double niveau.

L'inscription vaut engagement des classes à suivre les trois films.

### V. Planification des projections

Lors de l'inscription les établissements choisissent le lieu de projection parmi les salles partenaires (voir annexe 2). Ils prendront ainsi contact directement avec les cinémas ou Sceni qua non, **avant le 17/10/2025** (vacances scolaires), afin de déterminer, dès le début d'année les dates de projection des 3 trimestres.

#### Deux situations :

- La salle de projection choisie par l'établissement est le cinéma itinérant ou une salle dont Sceni qua non à la charge. Dans ce cas, il revient à l'association de planifier les séances en tenant compte dans la mesure du possible des contraintes et souhaits des établissements.
- La salle de projection choisie est un cinéma partenaire. Sceni qua non arrête en concertation avec les exploitants de salles, les périodes de projection pour l'année. Ces périodes sont communiquées aux établissements par la DSDEN. Le contact avec l'exploitant doit être assuré par un seul interlocuteur du collège qui centralise les dates choisies par l'ensemble des enseignants participants au dispositif. Les cinémas partenaires communiquent à Sceni qua non les dates programmées avec les établissements.

Dans les deux cas :

Sceni qua non adresse à la DSDEN le planning annuel des projections pour l'ensemble des établissements. Ce planning annuel est communiqué par la DSDEN aux établissements.

**À noter :** Les ajustements du planning, parfois nécessaires en cours d'année en raison des imprévus inhérents à la vie des établissements, doivent rester exceptionnels. Ces demandes d'ajustements, faites auprès de sceni qua non, doivent être communiquées à la DSDEN et respecter un délai de prévenance de 10 jours. Une séance annulée pourra être facturée à l'établissement par l'exploitant.

## **VI. Dispositif d'accompagnement des enseignants et prolongements pédagogiques**

Les enseignants-référents sont les personnes ressources du dispositif « Collège au cinéma » de l'établissement.

Ces enseignants-référents : un enseignant pour les niveaux 6<sup>e</sup>/5<sup>e</sup>, un enseignant pour les niveaux 4<sup>e</sup>/3<sup>e</sup> doivent s'inscrire aux journées de formation. Ces enseignants s'engagent à relayer ensuite la formation aux collègues de leur établissement afin de leur permettre d'étudier les films en classe avec leurs élèves.

- Pré-visionnage des films

Un pré-visionnage des films retenus pour l'année est proposé aux enseignants participants. Cette année, le pré-visionnage des films se fera en distanciel. Un lien sera communiqué aux enseignants.

Le pré-visionnage des films est essentiel dans la perspective de la formation qui suit, puisque les films n'y sont pas diffusés dans leur intégralité (études de séquences).

- Formation

Une journée de formation sera dispensée, dans les locaux de la DSDEN (ou autre) le jeudi 16 octobre 2025, aux enseignants :

- 10h15 - 12h00 / 13h30 – 15h10 : niveaux 6<sup>e</sup> à 3<sup>e</sup>
- 8h30 – 10h00 : niveaux 4<sup>e</sup>/3<sup>e</sup>
- 15h30 – 17h00 : niveaux 6<sup>e</sup>/5<sup>e</sup>.

Des ordres de missions seront adressés aux enseignants par le rectorat. Les enseignants référents pourront bénéficier de la prise en charge de leur frais de déplacement.

- Documentation pédagogique et support en ligne

Des outils pédagogiques destinés aux enseignants et aux élèves sont fournis aux participants. Les documents pédagogiques comportent des informations sur l'œuvre et de nombreuses rubriques telles une présentation du film, une analyse des plans et des séquences, un point de vue sur la signification de l'œuvre, des propositions pédagogiques.

Pour des raisons de coûts, cette documentation ne peut être adressée directement aux établissements. La préparation de la documentation (constitution des lots de plaquettes élèves, livrets pédagogiques et affiches pour chaque établissement) est assurée en partenariat par Sceni qua non et la DSDEN. Cette documentation sera mise à disposition des EPLE lors de **journée de formation à la DSDEN le 16/10/2025**.

En complément de la formation départementale et des supports pédagogiques matériels (livret du professeur, DVD disponibles à Canopé), des séquences pédagogiques sont proposées en ligne sur les films, mi-octobre, préparées notamment par les formateurs départementaux et le CNC.

Pour tout renseignement complémentaire :

Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale  
Division des élèves  
03.86.21.70.45 / [divel58.bureau2@ac-dijon.fr](mailto:divel58.bureau2@ac-dijon.fr)

Ressources :

<http://sceniquanon.com/>

<http://www.cnc.fr/a-propos-du-cnc/missions/education-a-l-image/college-au-cinema>

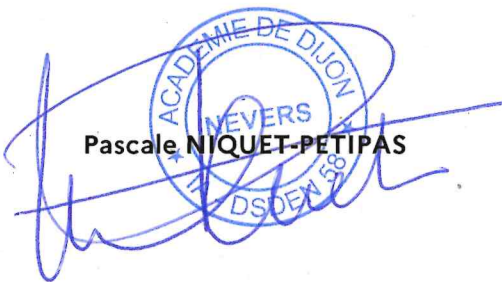
<http://www.transmettrelecinema.com/>

<http://eduscol.education.fr/cid72367/les-dispositifs-scolaires-en-partenariat-avec-le-cnc.html>

*Je vous remercie,*

*à vous.*

Pascale NIQUET-PETIPAS



PJ : 3

- ANNEXE 1 – Cahier des charges Comité de sélection
- ANNEXE 2 – Salles partenaires
- ANNEXE 3 - Films choisis par le comité de pilotage pour l'année scolaires 2025-2026

Copie :

Coordination départementale cinéma – association Sceni qua non  
Coordination Éducation nationale  
Coordination Direction Régionale des Affaires Culturelles  
Formateurs Collège au cinéma

## ANNEXE 1

### COLLÈGE AU CINÉMA CAHIER DES CHARGES COMITÉ DE SÉLECTION

Les membres du comité de sélection choisissent les films de la programmation parmi un catalogue national conçu pour les accompagner dans leur objectif de programmation. Ce catalogue est également destiné aux enseignants qui souhaiteraient concevoir un projet pédagogique interdisciplinaire. Ces films et programmes de films reflètent la richesse et la diversité du cinéma. Le choix de programmation du comité de pilotage s'applique alors à l'ensemble des collèges du département.

Les films présentés sont majoritairement classés art et essai et privilégient les films français, européens et les cinématographies peu diffusées. Ils sont en version originale sous-titrée en français. Chaque film est accompagné d'un dossier pédagogique (dossier enseignant) et d'une fiche thématique remise à chaque élève (fiche élève).

#### RESSOURCES

Les membres du comité de sélection devront dans un premier temps prendre connaissance du **catalogue national Collège au cinéma** transmis par la coordination départementale. La liste des films, actualisée en fonction des programmations déjà diffusées sur le département ces 10 dernières années, sera également communiquée. En cas de besoin, chacun pourra disposer d'un lien de visionnement des films.

#### PROPOSITION INDIVIDUELLE DE PROGRAMMATION

À partir de là, chaque membre du comité établira une **proposition de programmation de 4 films** (1 film 6<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> + 1 film 4<sup>e</sup>-3<sup>e</sup> pour le 1<sup>er</sup> trimestre ainsi que 2 films tous niveaux pour les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestres) et la communiquera par mail à la coordination départementale. Celle-ci transmettra ensuite à l'ensemble des membres le **résultat des votes qui servira de base de travail pour le comité de sélection**.

#### POUR UNE PROGRAMMATION ÉQUILIBRÉE ET DIVERSE

Pour établir leur choix de programmation, et dans un souci d'équilibre, les membres du comité seront invités à **être attentifs aux critères suivants** :

- Les genres cinématographiques (comédie, drame...).
- Les périodes de réalisation : à la fois du cinéma de patrimoine et du cinéma contemporain.
- Les origines géographiques : mise en avant de cinématographies fragiles, peu diffusées.
- Les écritures filmiques : documentaire, animation, courts métrages, cinéma hybride.
- La présence de réalisatrices ou personnages principaux féminins.

Le dispositif Collège au cinéma propose un **parcours cinématographique** aux élèves et il est important que la programmation reflète la diversité du cinéma et donne accès aux élèves à des films peu visibles.

Enfin, les propositions de programmation pourront être pensées, pour ceux qui le souhaitent, autour d'une thématique, d'un fil conducteur qui attire le regard et l'écoute des élèves sur un élément de mise en scène ou un sujet commun aux films proposés (par exemple la musique, la couleur, le cadrage, le corps, l'égalité, la pauvreté, l'imaginaire...)



**ACADÉMIE  
DE DIJON**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de la Nièvre

## COMITÉ DE SÉLECTION

En comité de sélection, chacun sera amené à présenter son choix de programmation et à expliquer les raisons de ce choix (sensibilité personnelles, coup de cœur pour un film, envie d'aborder un film en lien avec l'actualité/avec le programme, envie de traiter une thématique sensible chez les élèves...). La programmation finale émergera de toutes les propositions et d'un temps de débat collectif.

Le comité de sélection des films est composé de la façon suivante :

- Coordinateur cinéma Éducation nationale
- Représentant Scéni qua non
- Représentant DRAC
- Représentant association des cinémas
- Formateurs
- 4 représentants des enseignants participants au dispositif

**SALLES PARTENAIRES**

Lieu	Cinéma	Contacts
La Charité-sur-Loire	Cinéma « Crystal Palace »	cinemalacharite@gmail.com 03 86 70 00 30
Clamecy	Cinéma « Casino »	contactcinemaclamecy@orange.fr 06 26 41 30 97
Cosne-sur-Loire	Cinéma « Eden »	edencinema@wanadoo.fr 03 86 28 10 39
Decize	Cinéma « Cinéal »	cinema.decize@orange.fr 03 86 25 41 11
Nevers	Cinéma « Le Mazarin »	direction@cinemazarin-nevers.fr 03 86 90 13 13
St Honoré-les-Bains	Cinéma « Le Select » -	educ@sceniquanon.com 03 86 21 46 46
Luzy	Cinéma « Le Vox »	educ@sceniquanon.com 03 86 21 46 46
Château-Chinon	Cinéma « L'Etoile »	educ@sceniquanon.com 03 86 21 46 46
Ouroux en Morvan	Le Clap	educ@sceniquanon.com 03 86 21 46 46
Département*	Cinéma itinérant « La Nivernaise »	educ@sceniquanon.com 03 86 21 46 46



**ACADÉMIE  
DE DIJON**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de la Nièvre

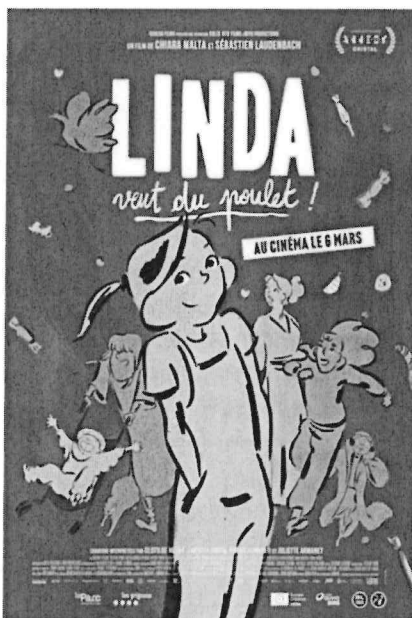
\* Liste des lieux de projection du cinéma itinérant :

Brassy  
Planchez  
Dommartin  
Lormes  
Moux-en-Morvan  
Montsauche-Les-Settons  
Onlay  
Rouy  
Saint Saulge  
Saint Benin d'Azy  
Saint Jean aux Amognes  
Beaumont Sardolles  
Crux la ville  
Bazolles  
Anlezy  
Donzy  
Neuvy-sur-Loire  
Brinon  
Corbigny  
Chatillon-En-Bazois  
Champlemy  
Prémery  
Guérigny  
Giry  
Lurcy-Le-Bourg  
Moussy  
Imphy  
Luthenay-Uxeloup  
Sainte Parize-Le-Châtel  
Saint Pierre-Le-Moûtier  
La Fermeté

SÉLECTION DES FILMS 2025/2026

Niveau 6<sup>e</sup>/5<sup>e</sup>

- 1<sup>er</sup> trimestre : **Linda veut du poulet !** (formation assurée par CHAMOUX Émilie) - 2023



De Chiara Malta et Sébastien Laudenbach  
Genre : Film d'animation  
Nationalité : France, Italie

Non, ce n'est pas Linda qui a pris la bague de sa mère Paulette ! Cette punition est parfaitement injuste !... Et maintenant Paulette ferait tout pour se faire pardonner, même un poulet aux poivrons, elle qui ne sait pas cuisiner. Mais comment trouver un poulet un jour de grève générale ?... De poulailler en camion de pastèques, de flicaille zélée en routier allergique, de mémé en inondation, Paulette et sa fille partiront en quête du poulet, entraînant toute la « bande à Linda » et finalement tout le quartier. Mais Linda ne sait pas que ce poulet, jadis si bien cuisiné par son père, est la clef de son souvenir perdu... Au fait, quelqu'un sait tuer un poulet ?...

Niveau 4<sup>e</sup>/3<sup>e</sup>

- 1<sup>er</sup> trimestre : **Le sommet des dieux** (formation assurée par CHAMOUX Émilie) – 2021



De Patrick Imbert  
Genre : Aventure, Animation  
Nationalité : France, Luxembourg

À Katmandou, le reporter japonais Fukamachi croit reconnaître Habu Jôji, cet alpiniste que l'on pensait disparu depuis des années. Il semble tenir entre ses mains un appareil photo qui pourrait changer l'histoire de l'alpinisme. Et si George Mallory et Andrew Irvine étaient les premiers hommes à avoir atteint le sommet de l'Everest, le 8 juin 1924 ? Seul le petit Kodak Vest Pocket avec lequel ils devaient se photographier sur le toit du monde pourrait livrer la vérité. 70 ans plus tard, pour tenter de résoudre ce mystère, Fukamachi se lance sur les traces de Habu. Il découvre un monde de passionnés assoiffés de conquêtes impossibles et décide de l'accompagner jusqu'au voyage ultime vers le sommet des dieux.



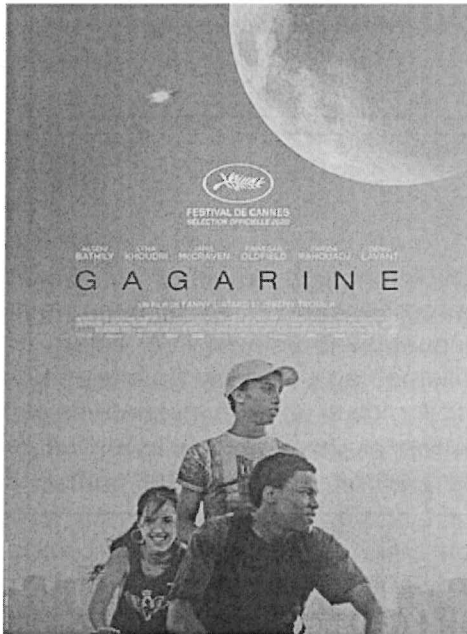
**ACADÉMIE  
DE DIJON**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de la Nièvre

### Tous niveaux :

- 2<sup>ème</sup> trimestre : **Gagarine** (formation assurée par Émilie CHAMOUX) - 2022



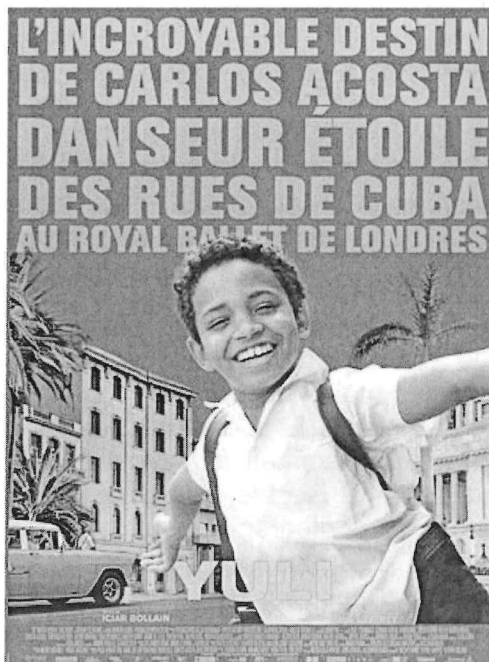
De Jérémy Trouilh et Fanny Liatard

Genre : Drame

Nationalité : France

Youri, 16 ans, a grandi à Gagarine, immense cité de briques rouges d'Ivry-sur-Seine, où il rêve de devenir cosmonaute. Quand il apprend qu'elle est menacée de démolition, Youri décide de rentrer en résistance. Avec la complicité de Diana, Houssam et des habitants, il se donne pour mission de sauver la cité, devenue son " vaisseau spatial ".

- 3<sup>ème</sup> trimestre : **Yuli** (formation assurée par CHAMOUX Émilie) - 2018



De Icíar Bollaín

Genre : Biopic

Nationalité : Espagne

Un gamin cubain féru de foot et de hip-hop devient une étoile internationale du ballet... Le danseur Carlos Acosta joue sa propre histoire dans ce biopic sensible.

À Cuba, au début des années 1980, Carlos, que son père Pedro surnomme "Yuli", d'après un dieu africain de la guerre, est un enfant impétueux et rebelle. Dans les rues de La Havane, il triomphe dans les battles spontanées de breakdance. Pedro, qui voit d'un mauvais œil ces compétitions de trottoir, décèle pourtant grâce à elles le talent de son fils pour la danse. Contre le gré du gamin, il l'envoie dans la plus prestigieuse école de ballet du pays, puis en internat, loin de sa famille. D'abord synonyme de contrainte, cet art devient bientôt un refuge puis, peu à peu, la promesse d'une carrière d'exception que Yuli ne cesse pas pour autant de remettre en question.